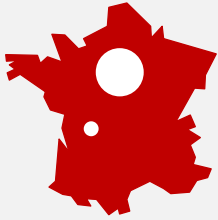


Projet Départemental Haute-Vienne 2016-2020



La Fondation des Amis de l'Atelier en France



Depuis plus de 50 ans, la Fondation des Amis de l'Atelier, reconnue d'utilité publique, accueille et accompagne 2 700 personnes en situation de handicap mental ou psychique, au sein de ses 66 établissements et services dans 8 départements.

Elle s'engage à proposer des réponses personnalisées tout au long des parcours de vie.

La Fondation favorise l'épanouissement et l'autonomie des personnes dans le respect de leurs liens familiaux, de leur identité et de leurs projets.

LE CONTEXTE

Depuis 2008, la Fondation des Amis de l'Atelier gère six établissements médico-sociaux dans le département de la Haute-Vienne. En menant des projets importants de relocalisation et d'extension, elle a démontré, ces dernières années, ses capacités de gestion et de développement. La Fondation s'est ainsi placée au second rang des « associations » sur le plan départemental.

La Haute-Vienne est un département rural caractérisé par le vieillissement de sa population (8^{ème} région d'Europe), les derniers travaux du schéma départemental ont démontré la nécessité que tous les acteurs du secteur médico-social et de la santé coopèrent afin d'accueillir les personnes les plus vulnérables. Les schémas inscrits sur le territoire visent :

- À tous les âges de la vie, **la fluidité des parcours** de soins et d'accompagnement;
- **Le maintien à domicile** impliquant une politique coordonnée en matière de logement (partenariat avec les bailleurs sociaux, accès à la domotique, adaptation des logements ...); une attention particulière aux aidants avec la possibilité d'accueil séquentiel ; une amélioration des possibilités de mobilité sur le territoire (transport adapté).
- En matière de **maintien dans l'emploi** des travailleurs handicapés, le renforcement du recours aux services d'accompagnement et de soins (SAVS, SAMSAH, SSIAD) et leur coopération sont préconisés dans les deux schémas.
- En matière d'accompagnement des publics spécifiques (traumatisés crâniens, TED...) **le développement des compétences**, le partage d'expérience et de savoir-faire, la mise en place d'outils communs sont des axes visant à la mutualisation entre sanitaire et médico-social.



UN PROJET EN PHASE AVEC LES CARACTÉRISTIQUES ET LES BESOINS DU TERRITOIRE

A bien des endroits, le projet stratégique de la Fondation est en cohérence et en résonance avec les orientations et les caractéristiques du territoire.

Le projet de département est, quant à lui, à la croisée du projet de Fondation, des besoins du territoire et de l'évolution des publics accueillis dans les établissements qu'elle gère en Haute-Vienne. Il vient à point nommé pour apporter un souffle nouveau aux établissements de la Haute-Vienne en envisageant le développement de la Fondation sous deux angles :

- La nécessité de développer les compétences de la Fondation permettant de répondre aux besoins des usagers et aux attentes des financeurs
- L'ambition de répondre aux attentes du département en termes de développement des places et en diversifiant l'offre de services.

Ces enjeux ont guidé la définition des objectifs autour de 7 axes stratégiques :

- Favoriser la fluidité des parcours des usagers
- Développer les compétences
- Développer le travail en réseau et en partenariat
- Promouvoir une organisation structurée au service du projet départemental
- Accroître l'impact de la Fondation sur les décideurs
- Maintenir et développer le sentiment d'appartenance à la Fondation
- Poursuivre les mutualisations entre établissements

1 FAVORISER LA FLUIDITÉ DES PARCOURS DE USAGERS

Il s'agit en premier lieu de répondre aux besoins repérés en termes de parcours des usagers, tant pour répondre aux problématiques que nous rencontrons dans nos établissements, que pour répondre aux besoins repérés au niveau du département. L'ambition du projet départemental est de penser la fluidité des parcours des usagers au-delà du périmètre actuel des établissements, en concevant des plateformes de services cohérents avec les savoir-faire actuels et les besoins des usagers.

Cela implique de regrouper des compétences en cohérence avec les publics accueillis et de proposer le développement des services correspondants aux attentes du schéma départemental.

Trois plateformes sont envisagées :

LA PLATEFORME ACCUEIL ET SOINS

Cette plateforme s'adresse à un public initialement accueilli en établissement avec une orientation Foyer de vie auquel nous proposons un accompagnement inclusif et plus souple. Viennent compléter la palette Accueil de jour / Foyer de vie / Appartements du Foyer de vie/ FAM :

- La poursuite de la médicalisation de places de Foyer de vie
- La création de places en appartements intégrés de Foyer de vie
- La création de places en accueil familial adossé au Foyer de vie
- La création d'1 place d'accueil temporaire en Foyer de vie
- La répartition des places entre section d'animation et accueil de jour sera revue en fonction des besoins identifiés
- La création de places de SAPHAD pour accompagner à leur domicile les sortants d'ESAT ou les personnes dans l'impossibilité de travailler.

LA PLATEFORME TRAVAIL ET INCLUSION

Cette plateforme s'adresse au public des travailleurs handicapés de l'ESAT de façon à proposer des modalités de travail dans et hors établissement :

- Accueil des travailleurs handicapés à l'ESAT
- Création de Mises à disposition individuelles
- Création de Mises à disposition collectives
- Accueil d'IMPRO dans un objectif de préparation à la mise au travail
- Dispositif passerelle (gestion des entrées et sorties de l'établissement)
- Dispositif temps libre (préparation des sorties).

LA PLATEFORME HÉBERGEMENT ET ACCOMPAGNEMENT

Cette plateforme s'adresse aux travailleurs handicapés et propose une palette d'accompagnement :

- Foyer d'hébergement :
 - Accueil en studios individuels
 - Accueil en appartements semi-autonomes dans le foyer
 - Création d'un appartement de transition
- SAVS : accompagnement à domicile
- Création d'une Maison Relais.

L'articulation des parcours, tant intra Fondation, qu'à l'extérieur de la Fondation sera organisée grâce à la création d'un poste d'assistante sociale chargée de la coordination (gestion des flux) et un rapprochement de la MDPH.

Indicateurs de résultats : Nombre de places, Réalisation des plateformes, Mobilité des usagers

2 DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES

Afin de répondre aux besoins identifiés dans les schémas et de donner les appuis indispensables à la création des plateformes de services, le développement des compétences se réalisera selon différentes modalités :

- Le transfert de compétences de la Fondation vers les établissements de la Haute-Vienne (vieillesse, inclusion sociale, handicap psychique, TSA)
- La mutualisation des compétences entre établissements
- Le partenariat en tant que source de compétences (CH Esquirol...)
- Le maintien d'une politique de formation soutenue des professionnels.

Ainsi, le développement des compétences en Haute-Vienne s'appuie sur les structures existantes.

Indicateurs de Résultats : *Qualification des salariés, actions de formation (nombre, participants, satisfaction), actions de découverte (nombre de salariés, secteurs)*

3 DÉVELOPPER LE TRAVAIL EN RÉSEAU ET EN PARTENARIAT

Le développement du partenariat et du travail en réseau s'avère un des axes stratégiques clef au service du développement et de la reconnaissance par les acteurs locaux des savoir-faire de la Fondation.

- Identifier et organiser le partenariat indispensable à la réalisation de nos missions
- Se faire connaître et communiquer sur nos prestations
- Intégrer les réseaux professionnels, les groupes de travail locaux
- Développer nos mandats.

Indicateurs de Résultats : *nombre de conventions cadres, nombre de mandats occupés, satisfaction des partenaires, nombre d'actions d'informations envers les familles, nombre de stagiaires professionnels accueillis, groupes de travail locaux créés*



4 ACCROÎTRE L'IMPACT DE LA FONDATION SUR DES DÉCIDEURS

Sans faire abstraction de l'histoire propre aux établissements, il est important aujourd'hui de se distancier de l'histoire du site d'origine. La Fondation affiche sa volonté de participer à la vie du territoire.

- Être force de proposition et participer à l'animation du territoire
- Faire connaître la Fondation dans le réseau professionnel et plus largement à la population Haute-Viennoise

Indicateurs de Résultats : nombre d'actions de communication et d'animations, présence dans les réseaux professionnels, présence dans les animations du territoire.

5 PROMOUVOIR UNE ORGANISATION STRUCTURÉE AU SERVICE DU PROJET DÉPARTEMENTAL

Le développement de nos structures en Haute-Vienne devra s'appuyer sur une organisation permettant de porter les évolutions à venir. Cette organisation repose en premier lieu sur l'organisation d'un socle managérial .

- Organiser l'animation du département en cohérence avec l'animation nationale
- Repenser la donne managériale en fonction du projet de département

Indicateurs de Résultats : Evolution de l'organigramme, réalisation des sub-délégations et des définitions de fonction.

6 MAINTENIR ET DÉVELOPPER LE SENTIMENT D'APPARTENANCE À LA FONDATION

Le sentiment d'appartenance à la Fondation est une réalité à maintenir et à développer dans nos établissements. Il s'exprime par la forte implication des salariés dans les actions de communication (braderie, expositions...), mais aussi dans la volonté de partager des valeurs, des fonctionnements, des outils. Maintenir ce sentiment d'appartenance et le développer nécessite de trouver les moyens de dépasser les freins liés aux déplacements.

- Participer aux activités des directions du siège
- Assurer la présence régulière des directions du siège sur le département

Indicateurs de Résultats : Evolution du sentiment d'appartenance (questionnaire), actions de communication réalisées, interventions des directions du siège en Haute-Vienne

7 POURSUIVRE LES MUTUALISATIONS ENTRE ÉTABLISSEMENTS

La mutualisation s'inscrit comme un mode de fonctionnement quasi culturel instaurée dans nos établissements. Parfois mis à mal par le travail de différenciation des structures, il apparaît comme primordial de le cultiver dans le contexte de réduction budgétaire.

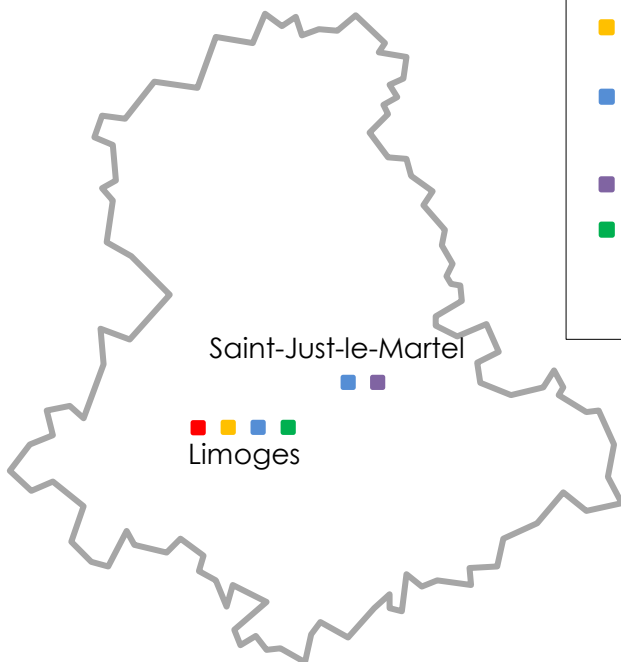
- Maintenir un niveau élevé de mutualisation des ressources humaines
- Maintenir un niveau élevé de mutualisation au niveau logistique
- Rechercher à contractualiser un CPOM pour l'ensemble des structures
- Développer une politique de réduction des coûts en lien avec le siège

Indicateurs de Résultats : Contractualisation d'un CPOM

LES INDICATEURS DE SUIVI DU PROJET

Le projet est décliné sous forme de fiches actions. Les indicateurs suivants seront évalués aux fréquences indiquées :

- ✓ Le suivi semestriel de la planification du projet (diagramme de Gantt).
- ✓ Le suivi semestriel des moyens déployés (nombre de réunions et d'actions, acteurs mobilisés, outils créés, outils diffusés).
- ✓ L'évaluation annuelle des indicateurs de résultats.



- ESAT (Établissements et Services d'Aide par le Travail) / Entreprises adaptées
- Les Centres d'accueil de Jour (CAJ) et Services d'Accueil de Jour (SAJ), les Sections d'animation
- Foyers de vie/Foyers occupationnels
Foyers d'hébergement
Résidences pour personnes vieillissantes
- FAM (Foyers d'Accueil Médicalisés)
- SAVS (Services d'Accompagnement à la Vie Sociale)
SAMSAH (Services d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés)



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

Direction Départementale de Haute-Vienne

Nathalie SCARCELLA

17 rue Archimède - 87000 Limoges

n.scarcella@amisdelatelier.org

Port. : 06 98 42 80 53

www.fondation-amisdelatelier.org